

152. La bataille pluriséculaire contre les torrents varsincs (1)

Olivier Peyre, mai 2024

A travers l'exemple de Vars, l'idée est bel et bien de montrer ici la continuité du combat des hommes contre le risque torrentiel au fil des siècles, et leurs aménagements successifs pour s'en prémunir.

La vision de ce qu'il en fut aux XVIII^e et XIX^e siècles permet de mieux apprécier le travail réalisé au cours du XX^e siècle. Pour cette période, je ne vise absolument pas l'exhaustivité mais avance avec deux axes : fournir une image globale de ce qu'est Vars au début du XX^e siècle lors des premiers travaux de l'Etat, notamment Vars Sainte-Marie, ensuite donner à voir quelques travaux dans leur diversité jalonnant le temps jusqu'à notre présent.

XVIII^e siècle

En 2021 j'avais fait une recherche intitulée « La vallée de la haute Durance au XVIII^e siècle : un long gémissement », à partir d'un document assez fantastique.

L'abbé Paul Guillaume (1842-1914), longtemps archiviste départemental, avait publié en 1908 le « Recueil des réponses faites par les communautés de l'élection de Gap au questionnaire envoyé par la Commission intermédiaire des Etats du Dauphiné » en 1789. Ouvrage 609 p numérisé dans Gallica (gallica.bnf.fr) comme dans archive.org.

J'en extrais le passage suivant :

« Il n'y a qu'une rivière dans la communauté de Vars, vulgairement appelée ruisseau de Chagne, qui prend naissance sur la montagne, côté Saint-Paul, et un autre ruisseau à la droite d'icelui, nommé Chagnon, qui prend naissance sur la montagne appelée les Cognets et se joint à celui de Chagne au hameau Sainte-Marie, lequel ruisseau de Chagnon, lors des grosses pluies et orages, emporterait le village de Sainte-Marie s'il n'était défendu par les pénibles travaux des

habitants. Anciennement on y avait construit de grosses digues pour défendre ledit village, lesquelles ont été totalement détruites lors du campement des troupes de 1744 à 1748. Il se trouve deux combes, l'une appelée Combe de Rivet et l'autre Combe de l'Eglise, lesquelles, lors des grosses pluies et orages, forment des torrents extraordinaires, qui emporteraient l'église et le village de Saint-Marcellin, si l'on avait la précaution, toutes les années, de former et creuser plusieurs rases au-dessus dudit village.

Le hameau de Sainte-Catherine se trouve sujet à la coulée des neiges et au risque des ravins, si les habitants n'avaient la précaution de former et creuser des rases au-dessus d'icelui. Le village d'Escrens, qui se trouve éloigné de la paroisse d'environ une lieue, est presque inhabitable, par rapport aux ravins et coulées de neige qui couvrent leurs terres en partie, toutes les années, et sont lesdits habitants privés de se rendre à la paroisse pendant six ou sept mois d'hiver. Les différents torrents qu'ont formés les pluies et orages ont emporté une partie du territoire qui se cultivait, et, annuellement, ces torrents causent de grands ravages dans la communauté en dérogeant à la partie des terres qui avaient échappé à leur fureur. La situation de cette communauté se trouvant beaucoup en pente, elle ne peut souffrir l'arrosage, d'ailleurs elle ne peut se procurer de l'eau propre à cet usage ».

Si en 1789 il est d'usage pour les communautés du Dauphiné de se lamenter sur leur triste situation en espérant quelques subsides, le fond du propos des responsables de Vars est bien réel. Les habitants se battent avec plus ou moins de bonheur contre les aléas météorologiques et les torrents en particulier, constamment.

L'année de la Révolution française l'on se souvient des dégâts causés par les militaires aux digues protégeant Sainte-Marie, dégâts occasionnés quarante ans auparavant ! Mémoire de la pénibilité pour réaliser de « grosses digues », frayeur des crues du Chagnon et des autres torrents varsincs qui « causent de gros ravages », avec leurs conséquences cruelles pour les hommes, bref pérennité de l'inquiétude et faiblesse des moyens pour limiter les dégâts, tel est le contexte.

Image 1 : Vars vers 1750



Capture d'écran du site [wikipedia.org](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vars), occurrence Vars, comme la suivante.

Les villages de Vars sont trop éloignés de Mont-Dauphin pour figurer sur les premières représentations cartographiques de la place-forte. A l'inverse, voici un extrait de la carte dite de Bourcet, De Bourcet étant un ingénieur militaire ayant cartographié tout le massif alpin faisant partie du royaume de France. Si nous avons sa « *Carte géométrique du haut-Dauphiné et de la frontière ultérieure* » (site bibliotheque-dauphinoise.com), je n'ai pas réussi à mettre la main sur une version numérisée plus précise dont voici un extrait.

A part les hameaux composant Escreins, nous avons sous les yeux le bâti varsinc, avec la représentation du relief, du couvert végétal, des torrents, du réseau des chemins et sentiers, des ponts et des croix, mais pas des canaux d'arrosage ni des digues de protection. Dommage.

Zoomons sur Sainte-Marie et le Chagnon.

Image 2 : Sainte-Marie vers 1750



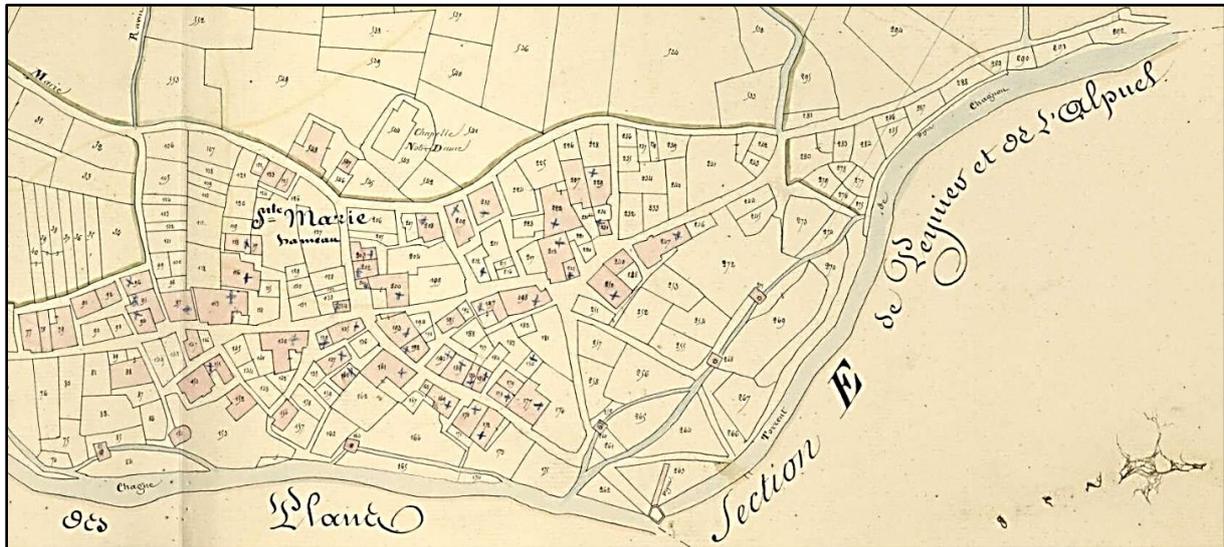
Sainte-Marie est située au confluent du Chagne et du Chagnon, en fait sur le cône de déjection de ce dernier, qui offre des pentes douces pour le bâti et la vie d'un village.

Ce qui nous intéresse sur ce plan vieux de près de trois siècles et contemporain de la destruction de la digue principale, c'est que le bâti s'avance bien près du Chagnon.

Qu'en est-il près d'un siècle plus tard ?

XIXème siècle et cartes postales du début du XXème siècle

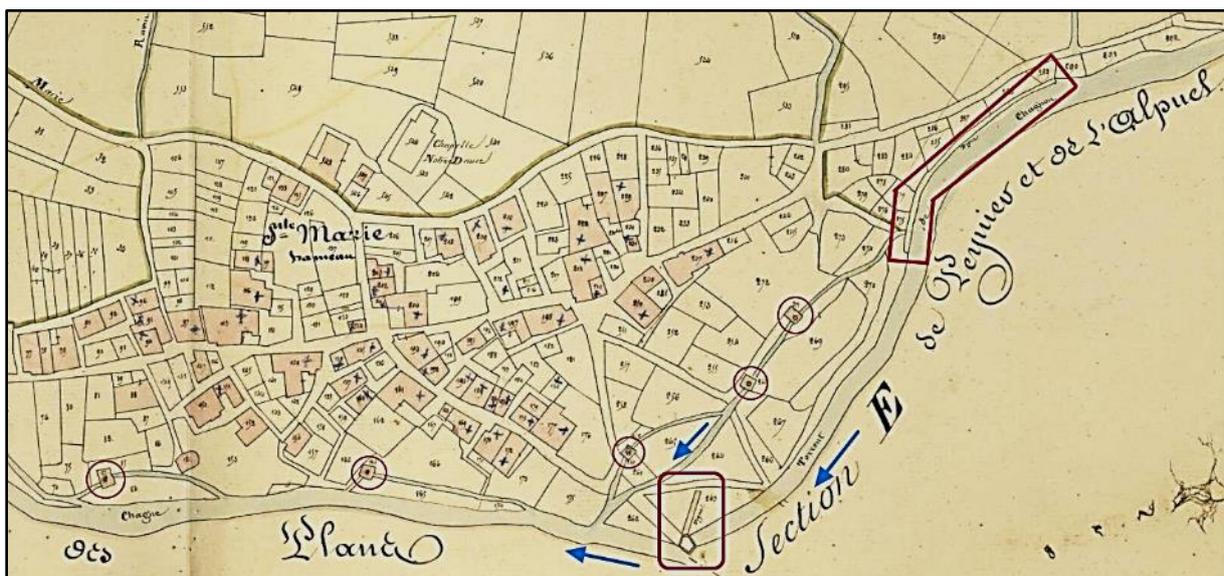
Image 3 : plan cadastral de Vars Sainte-Marie (1834)



Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, comme la suivante.

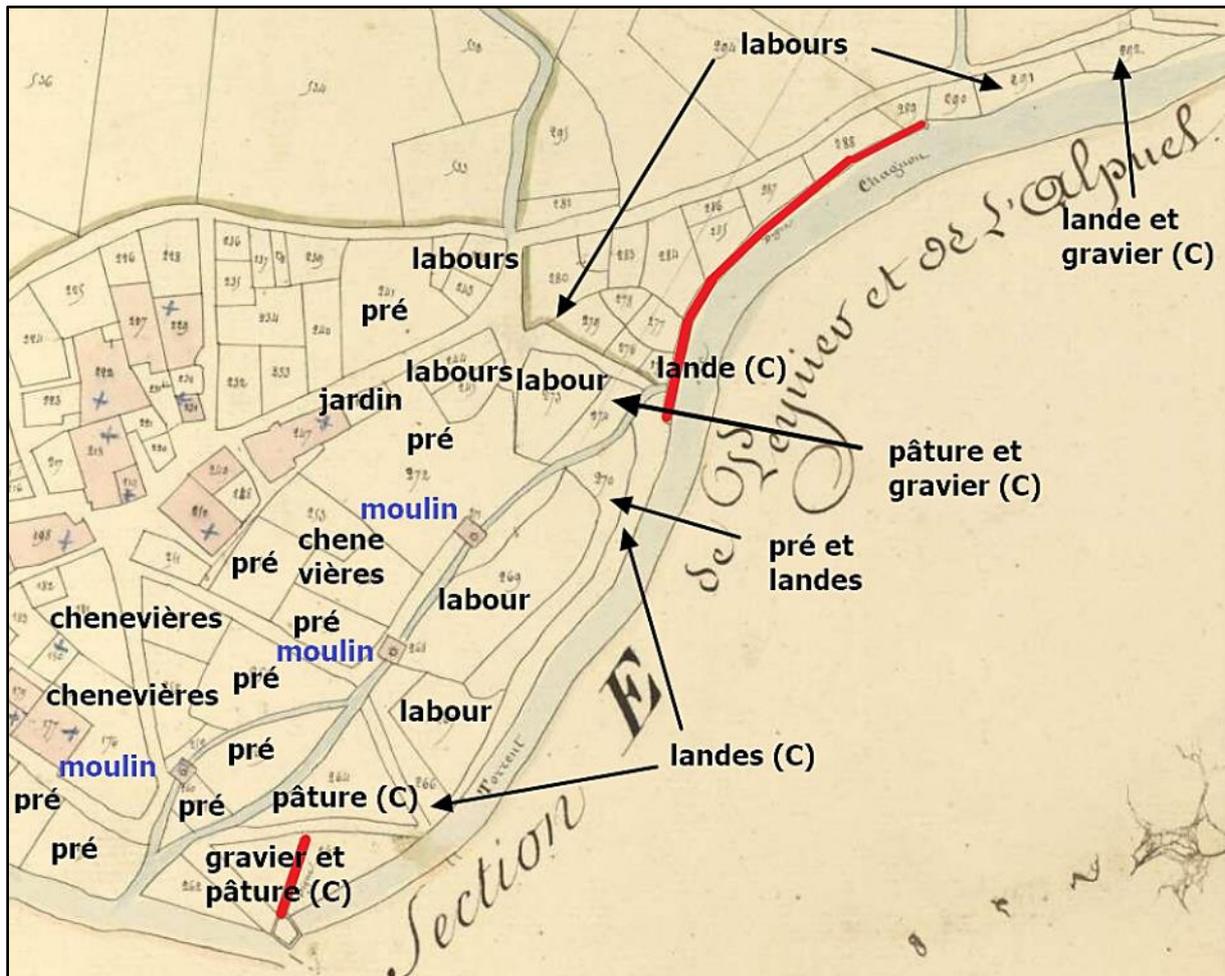
Un extrait de feuille cadastrale concernant Sainte-Marie : parcelles bâties (en rose mais pas toutes) ou non, chemins, moulins, torrent et canaux en bleu et...

Image 4 : digues et moulins sur le plan cadastral (1834)



Des digues. On voit nettement deux digues (encadrées) et d'ailleurs le terme apparaît les deux fois, la première en rive droite et donc aval lorsque le Chagnon arrive sur le village et fait une courbe, la seconde de même, juste en amont du pont qui conduit au col de Vars, c'est-à-dire là où le Chagnon se jette dans le Chagne.

Image 5 : le paysage en bord du Chagnon (1834)



En reportant les numéros de parcelles sur les matrices cadastrales, on peut connaître l'occupation du sol de chacune, et l'organisation globale du quartier.

Ainsi en partant la rive droite du Chagne, on a d'amont en aval une digue assez longue, une lande la longeant et une seconde digue assez courte. En amont derrière la digue et au pied de la côte on trouve une série de petits labours, labours qu'on retrouve également derrière la longue lande. Dans un second espace entre le canal d'arrosage faisant mouvoir trois petits moulins et les premières maisons, ce sont plutôt des prés et des chenevières, c'est-à-dire des parcelles sur lesquelles on cultive le chanvre, matière de base pour l'artisanat textile (habits et linge de maison).

Vu d'une autre façon, comme toujours les plus mauvais terrains appartiennent à la commune (indiqués C). Quant aux noms de quartiers nous avons pour le village « Sainte-Marie », en haut de l'agglomération « Cime de Ville », près des moulins « les Moulins », près du torrent « le Chagnon » mais aussi « la Chanabière » et « Basse Chenevière » (terrains où l'on plante le chanvre), « les Choulières » (terrains où l'on cultive habituellement les choux) et au bout aval de la digue supérieure « la Digue ».

Ce bout de territoire bien occupé et géré, est donc structuré en trois parties en s'éloignant du risque torrentiel (1. le torrent, les digues et la lande ; 2. le canal et les moulins ; 3. enfin l'habitat), et ne date pas des années 1830. Elle est pluriséculaire, fruit de l'expérience, des crues plus ou moins fortes et envahissantes du Chagnon. Et caractéristique d'une longue période où les habitants gèrent eux-mêmes le risque torrentiel.

Tout cela forme le socle sur lequel il faut s'appuyer pour saisir les modifications ultérieures.

Passons aux images avec les cartes postales anciennes.

Image 6 : une carte postale de la vallée

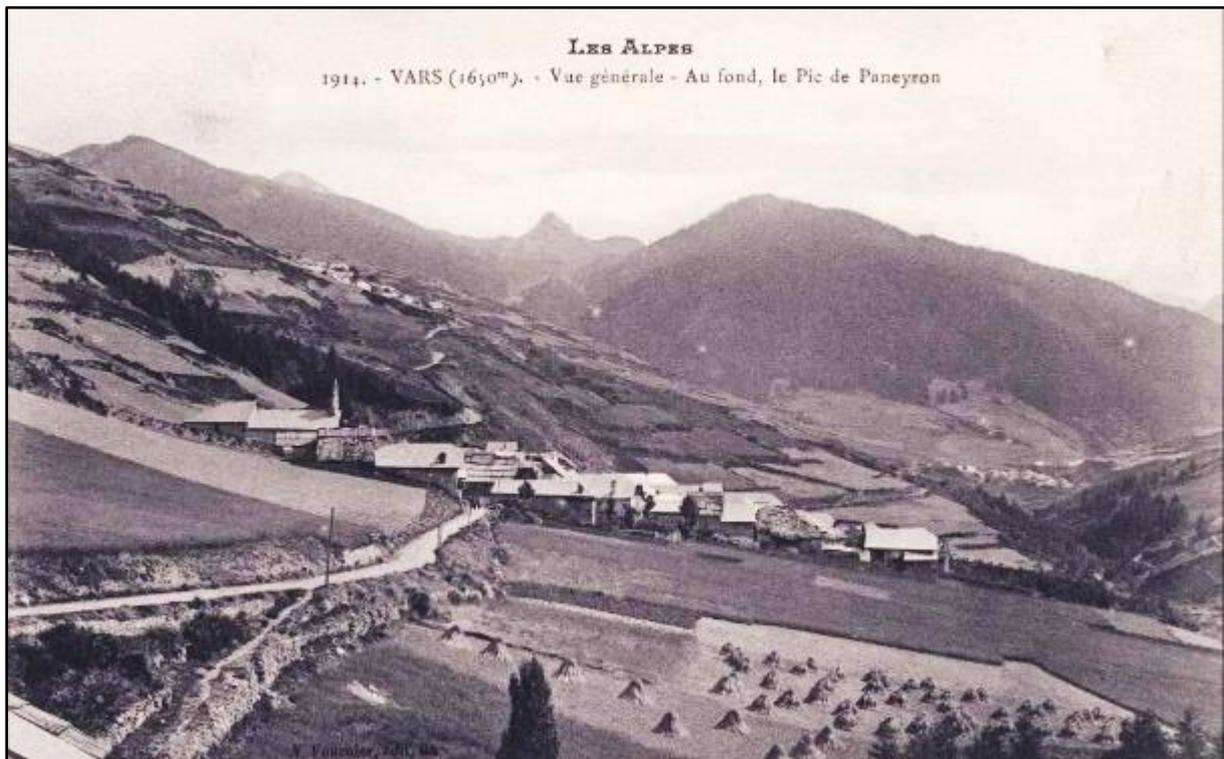


Capture d'écran du site delcampe.net, comme les suivantes.

Une vue générale de Vars au début du siècle, centrée sur le village de Saint-Marcellin. Au premier plan à gauche un moulin et une ruine de moulin en aval de la source des Gillardes. Et un bois de résineux : naturel ? Non, car il est compris dans le périmètre d'une forêt domaniale.

Zoomons un peu.

Image 7 : une autre carte postale de la vallée



Ce n'est pas parce qu'elle est plus nette qu'elle est forcément plus récente. Saint-Marcellin à l'époque des moissons, mais aussi dans cet espace agricole dominé par les forêts, les villages de Sainte-Catherine et de Sainte-Marie.

Image 8 : Saint-Marcellin vu de l'autre côté

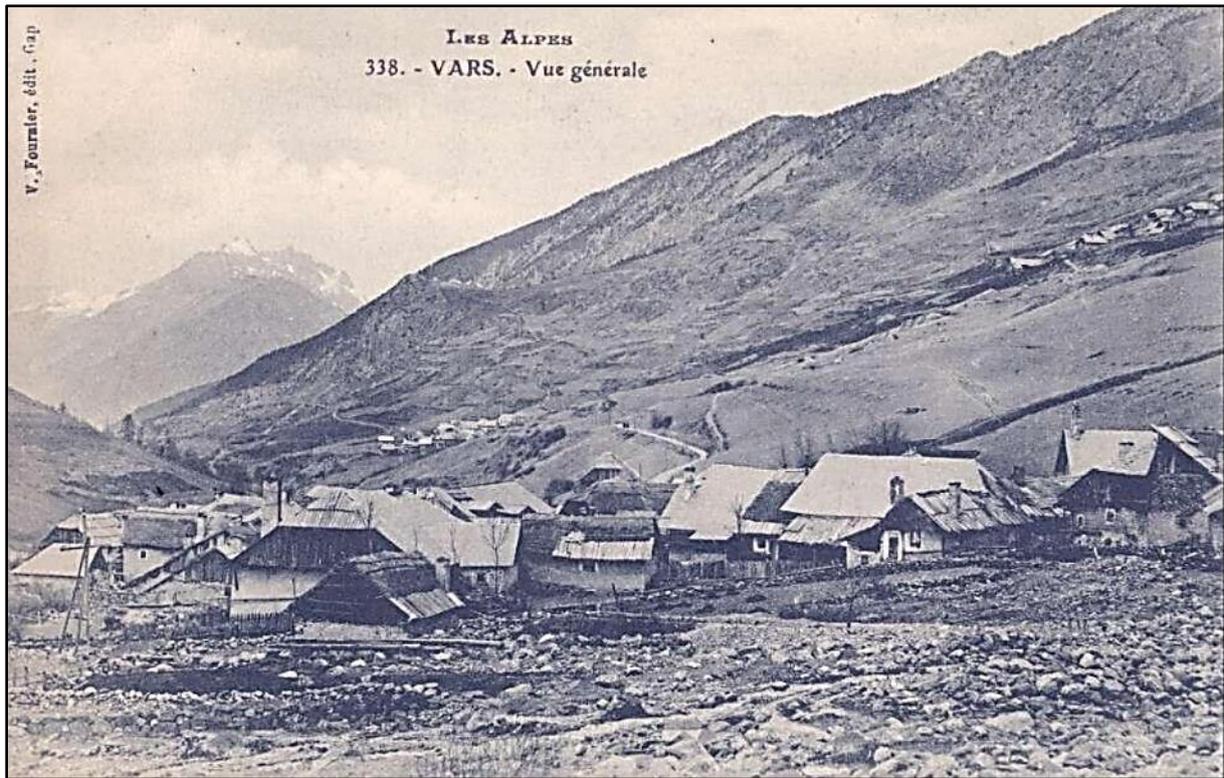


Capture d'écran du site ebay.fr.

Saint-Marcellin, son village groupé et son espace entièrement cultivé au premier plan. Au fond, des maisons sont présentes au Château. Vars, ce sont des paysans à la fois agriculteurs et éleveurs.

Passons maintenant à Sainte-Marie.

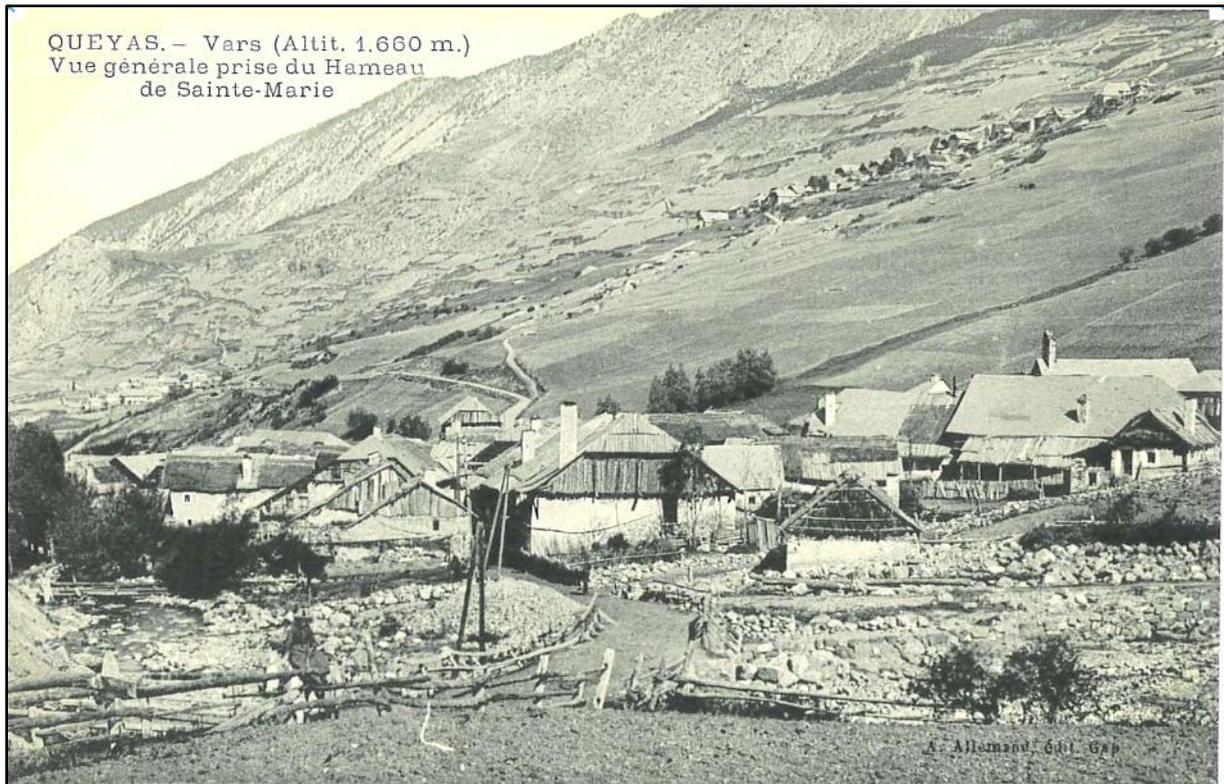
Image 9 : carte postale de Sainte-Marie



Capture d'écran du site delcampe.net, comme les suivantes.

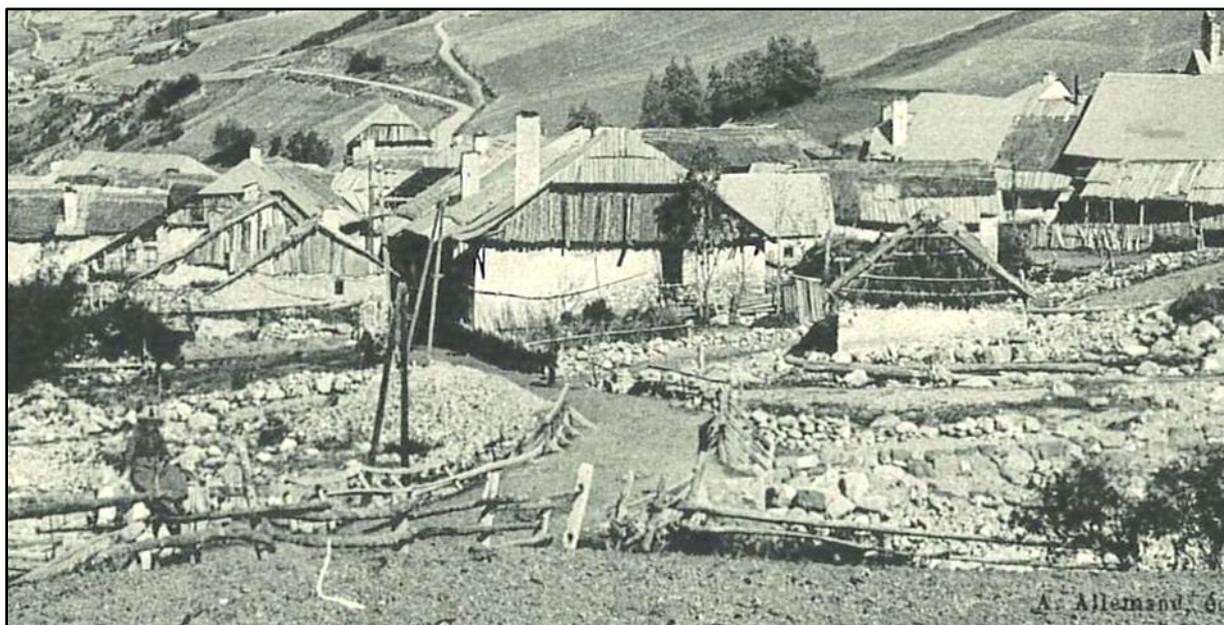
Un plan assez large sur le village de Sainte-Marie au premier plan, avec vue sur les deux autres villages. Ce qui nous importe davantage ici, c'est le bas de l'image. Des pierres et des pierres apportées et déposées par le Chagnon. A gauche, plus avancée que les autres, la petite construction est un moulin.

Image 10 : autre carte postale de Sainte-Marie



On voit tout à gauche le Chagne et au centre le pont de bois sur le Chagnon. Et aussi un personnage probablement féminin sur le chemin montant au col, assis en biais sur une mule.

Image 11 : petit zoom



Beaucoup, beaucoup de pierres au sol, le pont avec des rambardes de bois semble avoir des culées de pierre, et l'alignement des pierres taillées en son amont fait penser à une digue ou à ce qu'il en reste.

Image 12 : des équidés



Autre extrait de carte postale. Des équidés sur le chemin, oui mais lesquels ?

Passons aux clichés pris par le service de RTM.

Image 13 : Vars Sainte-Marie (1902)



Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, onglet iconothèque, comme les suivantes.

La qualité des clichés du RTM est meilleure, les plus anciens datent de 1901.

Au fond la montagne de Vars, au-devant Sainte-Catherine, la côte entièrement cultivée et encore devant le village de Sainte-Marie avec tout à droite le petit moulin. Quelques habitants et bien sûr les blocs et pierres laissés ça et là par le Chagnon.

Zooms pour pénétrer plus encore dans l'ambiance de ce tout début du XX^{ème} siècle.

Image 14 : premier zoom



De la terre et des pierres au bord des chemins, un Varsinc qui revient des champs avec sa bête chargée de ses barillons de foin, un petit enfant le regarde à côté du moulin. Des toits en bardeau, en ardoise pour les plus clairs, et d'autres toujours en chaume, le clocher qui dépasse. Les Varsincs se déplacent à pied, en mule ou à cheval dans cet univers qui a souffert de la crue.

Image 15 : second zoom



Une rue comme si on y était. A droite un couple qui fixe le photographe, au centre près des échelles deux femmes bien habillées avec grands chapeaux qui semblent appartenir à un milieu plutôt aisé. Des clôtures de bois et des blocs de pierres.

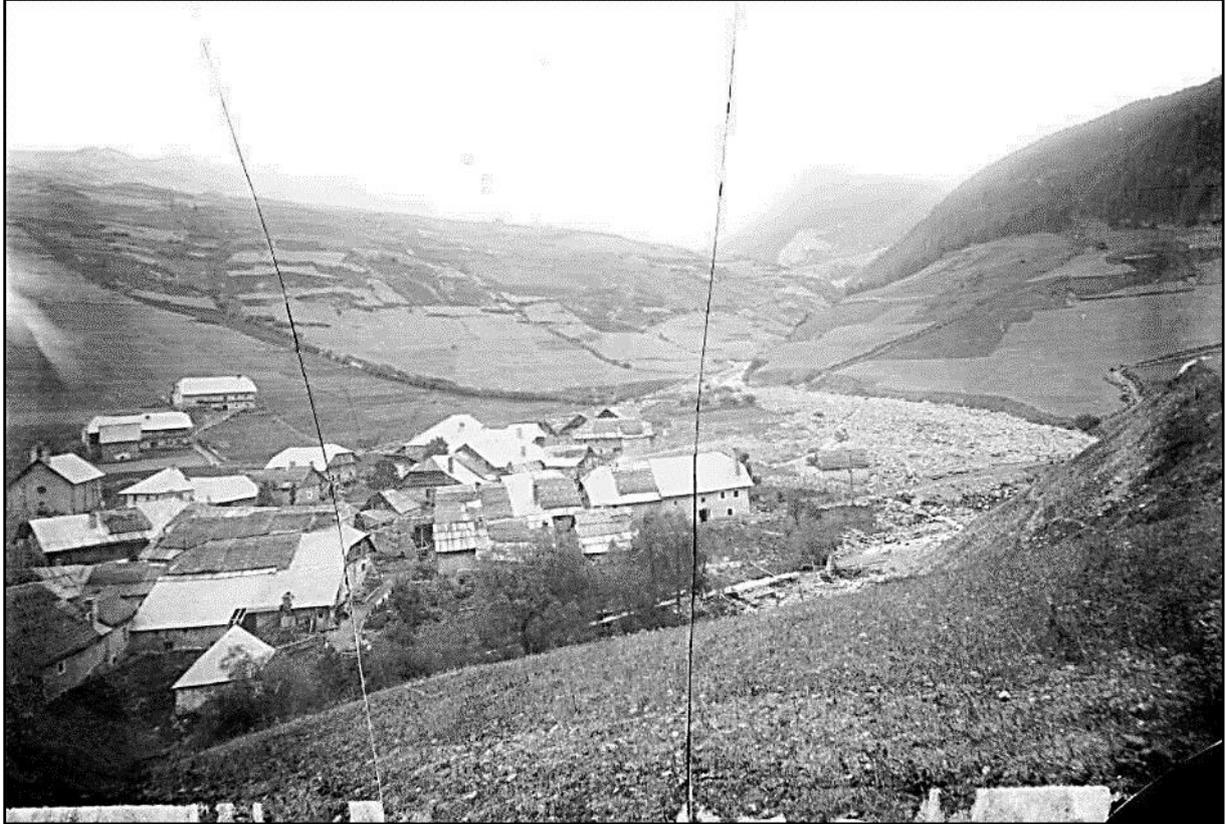
Image 16 : troisième zoom



Des toits certes, mais surtout le poids de la religion avec le coq en haut de la croix munie des instruments de la Passion, et le clocher de la chapelle qui dépasse. De

même, la prégnance du travail marquée à droite par trois personnes en train de moissonner à la main, ainsi que l'immensité du travail qui reste à faire.

Image 17 : Sainte-Marie vue depuis l'autre rive du Chagne (1904)



La plaque de verre a été cassée en trois sans que cela ne soit un obstacle à la compréhension du paysage.

Un point de vue original qui montre bien le sujet : le débordement du Chagnon qui a engravé sa rive droite et encerclé le petit moulin. Une photo montrant les conséquences d'une inondation propre à justifier l'intervention de l'Etat : technique, matérielle et financière.

Zooms.

Image 18 : premier zoom



Un village groupé d'il y a plus de cent ans avec de grandes toitures, les blanches qui semblent les plus récentes ou les mieux agencées sont celles en ardoise. Le chaume est encore bien présent.

Des ruines non relevées au centre, mais aussi à noter deux maisons allongées, isolées en amont de la chapelle, qui n'existaient pas en 1834.

Image 19 : second zoom



Tout de même, une impression générale de pauvreté.

Image 20 : troisième zoom



En bas, sous les constructions, deux ouvrages : la prise d'eau du canal et semble-t-il une martelière.

Le Chagnon et son emprise bien plus forte que dans les années 1830. Dans la largeur de la pierraille un canal a été tracé menant au moulin dont on voit l'écoulement sous le chemin. Où sont les deux autres moulins et les parcelles en culture énumérées dans les matrices cadastrales ?

Enquêtons.

En effet, à partir de leurs numéros respectifs, il est possible de les retrouver dans les matrices cadastrales et de connaître leur sort.

Image 21 : une page des matrices

Folio 108/113

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	ANNÉE pour laquelle la mutation à lieu.	INDICATION				CONTESANCE IMPOSABLE				CLASSE, N°.	REVENU				FOLIOS de LA MATRIÈRE d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus ou acquis.	
		de la section	du numéro du plan.	Cantons ou Lieux-dits.	de la nature de la propriété.	par parcelle.					par parcelle.					
						haut.	cent.	dec.	de cent.		fr.	cent.	de	cent.		
Bonnabel Jean André, à Sainte-Marie	1857	D	246	Forêt	Jardin	79				1						
	1857		247		Arrière					2	18			208 25	16.5.	
			247		Sol		2.30			1	1.45			208 05		
	1857		252	Département	Sol	2.50				1	1.60			207 34	Arrière	
			249	La Motte	Cheminée	2.70				1	2.65			167 62		
			247	Les Chauxes	Cheminée	2.70				1	2.65					
			248	La Motte	Mur											
			248		Sol					1	1.45					
			249		Sol		11.70			2	9.85					
			270		Sol		4.60			2	2.16					
			271		Mur						5					
			271		Sol		28			1	18					
			271		Sol		14.50			1	18.27					
			282	La Chauxes	Sol		1.22			1	1.16					
	1857		24	La Chapelle	Sol	11.70			1	9.97				216		
			243	Le Puy	Sol	11.70			1	1.76						
	1845		41	La Motte	Sol	14.70			2					525.108		
			523		Sol	6.70			1	4.22						
			528		Sol	7.50			1	4.72						
	1844		34	Département	Sol	17.60			1	29.97				108 - c.v.		

Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, onglet cadastre, comme les suivantes.

Dans les années 1830 les deux moulins disparus de 30 et 28 m² et les petites parcelles adjacentes appartiennent à un seul et même propriétaire, Jean André Bonnabel qui habite tout à côté, à Sainte-Marie. En 1852 ses biens passent à son fils Michel Bonnabel.

Zoom.

Image 22 : zoom sur la page

1857	246	Inte Le Moulin	Jardin	" 79	11 87 99	1	1	202 13	Inondation	
1856	247		Maison	" "	11 65 50	2	18	208 22	16.5.	
	247		Sol	2 30	11 42 79	1	1 1/2	208 05		
1857	252	Deuxième maison	Pré	3 50	11 26 15	1	1 1/2	207 36	Inondation	
	253	Les moulins	Chénisère	2 70	11 50 10	1	3 65	147 62		
	257	Maison	Chénisère	2 70		1	3 10			
	268	Les moulins	Moulin	" "		"	5 "			
	268		Sol	" 30		1	19			
	269		P. v. l'indice	11 70		2	9 25			
	270		Suborne	4 60		2	2 16			
	271		Moulin	" "		"	5 "			
	271		Sol	" 28		1	18			
	272		Pré	14 50		1	18 27			
	283	Les Chénisères	Suborne	1 22		1	11 76			

J'ai entouré en rouge quelques éléments parlants. Les deux moulins, et les deux mots « inondation ». En fait l'ensemble des terrains familiaux du quartier a été inondé par le Chagnon et ne sont plus soumis à l'impôt pour l'année 1857. Il s'agit donc bien de la célèbre crue de 1856.

On retrouve ces parcelles au même folio sur la page suivante.

Image 23 : autre page des matrices

1869	D	117	M ^{lle} Marie	Maison			25	15		212	C.N.	43
		118	M ^{lle} Marie	Labou		14 32 79	1		07	227 02	78.7.	979
		119	Bel Chaudière	gravier	1		1			209 02	78.8.	979
		120	Chaudière	gravier	7	75	1		01		78.9.	4
		121	Leauvin	gravier	15	80	1		06		78.9.	4
	D	122	M ^{lle} Marie	gravier		70	1				78.8.	
	x	123	Desmoulins	gravier	3	50	1		02		78.8.	
	x	124	Desmoulins	gravier	2	90	1		01		78.8.	
		125	Chaudière	gravier	2	70	1		01		78.8.	1386
	x	126	Le Moulin	gravier		50	1				78.8.	
	x	127		gravier	11	70	1		06		78.8.	
	x	128		gravier	4	60	1		03		78.8.	
	x	129		gravier		88	1				78.8.	
	x	130		gravier	14	50	1		05		78.8.	
	x	131	Chaudière	gravier	1	42	1				78.8.	

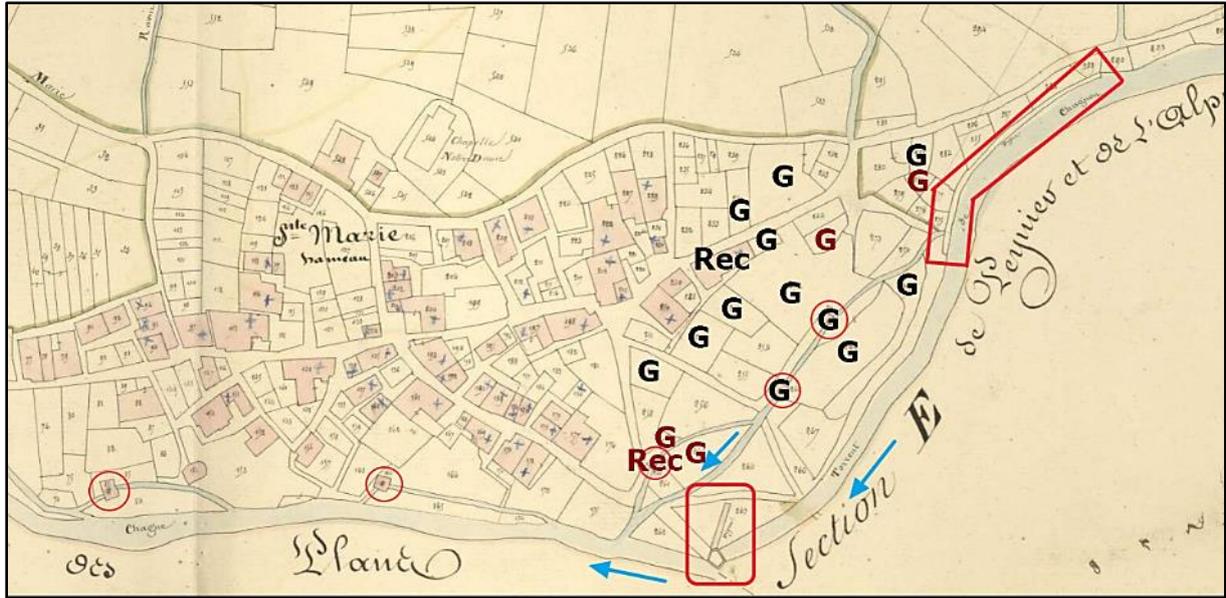
Les biens familiaux qui ont subi la crue sont désormais définis comme « gravier », y compris les deux moulins. Quant à la maison, elle est indiquée comme « C.N. » c'est-à-dire « construction nouvelle » pour l'année 1869. C'est à cette occasion-là, la reconstruction de la maison, que les terrains inondés passent définitivement en « gravier » : ils n'ont pu être récupérés.

Quant au troisième moulin, le plus en aval et un peu plus petit (21 m²), il appartient à Michel Pascal fils de Jean Antoine, qui habite aussi à Sainte-Marie. On peut lire à son égard « inondation » 1857. Il subit donc le même sort, mais toujours sur le même folio, on le retrouve un peu plus loin en 1865 avec l'indication « C^{on} N^{lle} ». Il a donc été reconstruit et c'est pourquoi il est bien présent et visible sur le cliché de 1901.

En résumé en 1856 le Chagnon se moque de la digue principale, détruit les trois petits moulins, engrave les terrains alentours et les maisons.

A partir des possessions des deux propriétaires des moulins j'ai établi la carte suivante.

Image 24 : les dégâts en 1856



« G » signifie gravier et « Rec » reconstruction. Extrait qui donne un aperçu des dégâts pour les deux familles. On pourrait chercher chacune des propriétés du village pour voir jusqu'où est arrivée la crue, mais ce serait fastidieux.

Nous approchons de 2025, et sur internet en lançant la recherche « Vars inondation 1856 », on arrive sur un travail universitaire de Brice Martin sous forme de pdf en mode archive ouverte, dont le sujet est « La crue de mai 1856 dans le contexte actuel de prévention des inondations à Vars (Hautes-Alpes, France) ». Ca tombe bien.

En voici quelques extraits :

« Les caractéristiques topographiques et géologiques du bassin du Chagnon dans un contexte climatique de haute montagne méditerranéenne expliquent les crues brutales du torrent et les nombreuses références à ses destructions dans l'histoire locale.

La crue du 30 et 31 mai 1856 en constitue l'une des illustrations les plus spectaculaires. Plusieurs jours de fortes pluies conjuguées à la fonte précipitée d'un manteau neigeux encore important, provoquent la crue du Chagne et du Chagnon. Le premier inonde le bas du village de Ste-Marie de Vars et trace un nouveau chenal dans les jardins, le second détruit 10 moulins, emporte 9 maisons et en engrave 34 autres jusqu'au toit.

En aval, seule une maison est détruite à Guillestre, mais l'endommagement des digues le 31 mai entraîne la destruction de 12 habitations, le 11 juin, à la suite d'une nouvelle crue pourtant de moindre importance.

L'événement marque durablement la mémoire des Varsincs (30 ans plus tard toutes les maisons ne sont pas encore reconstruites), mais surtout il provoque le lancement par l'Administration d'un des plus importants programmes de correction torrentielle dans le cadre des lois de restauration des terres en montagne de 1860-64 et 1882 (BESSON 1996). Pendant plusieurs années, au niveau national, le « périmètre du Chagne » bénéficiera du plus gros budget consacré à « l'extinction » des torrents, entraînant d'importants travaux de corrections dans le bassin du Chagnon (MARTIN 1996) : mesures actives (clayonnages, reboisements, mise en défens des pâturages, constructions de barrages, seuils), mesures passives (constructions de digues de protection) ».

L'auteur passe ensuite aux explications, les parts respectives du climat et de l'action humaine. Après analyse des archives écrites depuis 1800, il conclut que le rôle de l'homme a été un facteur fort important :

« Déboisements, surpâturage, insuffisance de protection expliquent la fréquence et la violence de crues avant 1870. Reboisements, modification des pratiques pastorales, travaux de correction et de protection expliquent la diminution de la fréquence d'abord, puis de l'intensité des crues dommageables à partir de 1870. L'investissement de l'Administration à partir de 1863 (MOUGIN 1931) en est la cause : un des plus grands périmètres de reboisement de France, un des plus importants budgets, etc.

Le système de correction et de protection a gagné progressivement en efficacité (évolution technique, effets à long terme : reboisements, réengazonnement), notamment grâce aux réajustements effectués après chaque crue du Chagnon. La « disparition » des laves torrentielles après 1900 et l'absence de crue depuis 1963 (malgré des conditions climatiques très favorables) en sont les illustrations.

Mais, malgré ces aspects positifs, il est important de préciser que les travaux de correction du Chagnon ont été effectués dans un contexte local très conflictuel entre les Varsincs et l'Administration : absence de dialogue et concertation, mise en défens d'un tiers des pâturages de la commune, etc. Même si les travaux ont pu donner du travail aux habitants, 50 années de bataille ont sans aucun doute accéléré l'exode rural et la déprise agricole (MARTIN 1996) ».

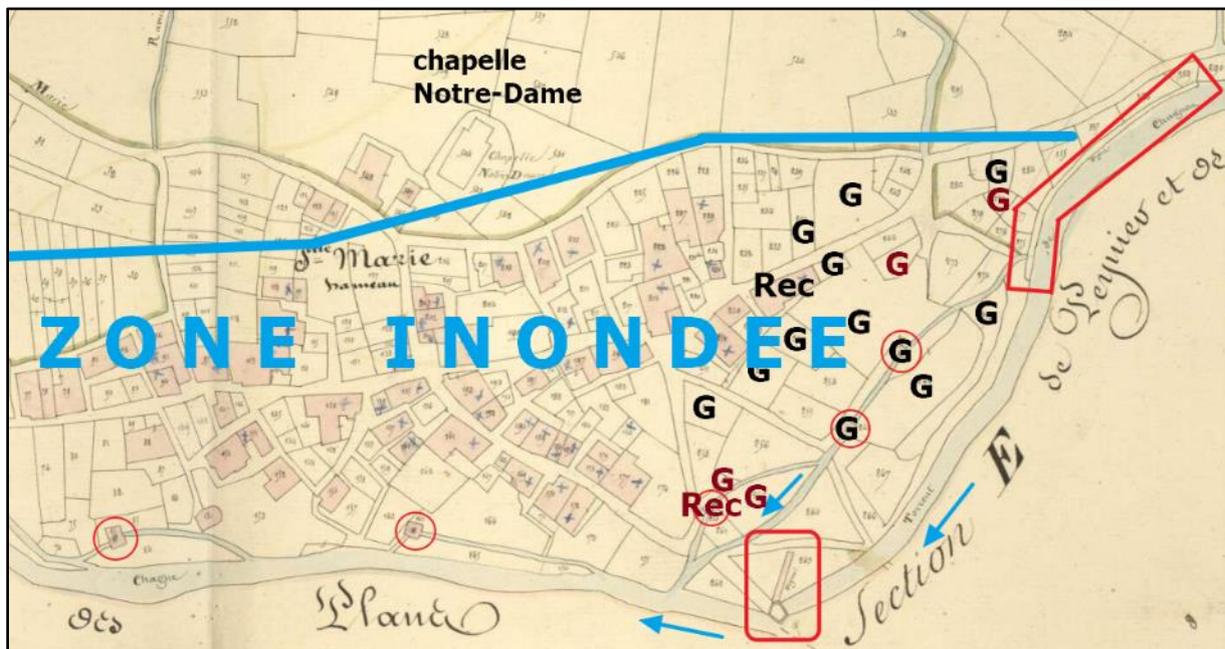
Il conclut : *« L'importance de la crue de 1856 à Vars, s'explique par la conjugaison de facteurs climatiques et anthropiques. De ce fait, l'évolution positive de l'occupation des sols par la suite, permet de considérer que la crue « approximativement centennale » de 1957 comme plus importante localement que celle de 1856. Reste que cette dernière a été à l'origine de travaux de correction torrentielle dont l'efficacité, remarquable, doit être jugée sur plus d'un siècle ».*

C'est ici la confirmation de ce dont s'auto-glorifiait Costa de Bastelica, l'inspecteur des forêts dans les années 1860 et dont nous avons parlé dans le chapitre consacré à Panacelle.

1856 est une crue de référence qui touche nombre de fleuves et de larges régions de France. Est-ce un hasard si l'Etat sort une série de lois pour lutter contre le risque quelques années après ? Cette fois-ci, les habitants de Vars ne vont plus être seuls dans leur malheur, puisqu'il va y avoir intervention de l'Etat. Celui-ci s'appuyant sur le reboisement et donc le moyen terme, son action ne va pas être immédiatement comprise ici comme dans d'autres communes de la région.

Revenons un instant aux inondations de 1856.

Image 25 : les inondations de 1856



Brice Martin joint une carte intéressante à son étude et fixe une limite à la zone inondée que je reproduis ici. Elle montre qu'à divers degrés Sainte-Marie est entièrement touchée par les inondations, à part la chapelle Notre-Dame et trois maisons proches. La photographie prise peu après 1900 montre la construction de deux maisons en amont de la chapelle et de la limite supérieure de la crue.

Et sans que les Varsincs s'en doutent encore, 1856 sera le départ d'une nouvelle époque pour eux.

Cependant, le maximum démographique de la commune est atteint avant la crue de 1856 (un peu plus de 1000 h en 1836 et encore juste un peu moins en 1846). L'année de la crue 910 h sont recensés, dix de moins cinq ans plus tard ce qui est

négligeable. Mais la population va ensuite passer sous la barre des 800 h au début des années 1880 et sous celle de 700 avant 1900. Lorsque la réalisation des seuils débute dans le Chagnon (1901), les Varsincs ne sont plus que 660.

Entre la crue et les photographies qui vont suivre, disons en un demi-siècle, Vars a perdu le tiers de sa population, et la chute démographique va s'amplifier avec la Première guerre mondiale. Il ne restera plus que 466 Varsincs en 1921 et... seulement 252 en 1962. En un bon siècle Vars aura perdu les trois-quarts de sa population !

Début du XXème siècle

Image 26 : Sainte-Catherine (1904)



Capture d'écran du site archives.hautes-alpes.fr, onglet iconothèque, comme les suivantes.

Sur l'un des deux clichés montrant Sainte-Marie, on voit Sainte-Catherine, le plus haut des villages et j'y ai zoomé dessus. Etagement des maisons à l'image de la pente, montagne dénudée et ravines à l'arrière-plan, quelques boisements plus sombres en amont des champs délimités par des clapiers.

Image 27 : Sainte-Catherine (1902)



Un cliché pris de plus près. La montagne assez nue, pentue et rocheuse, contrastant avec le travail et les champs entretenus, le village aux maisons étagées comportant encore des toits de chaume, entourés de jardins clos parsemés de clapiers, de quelques arbres taillés (frênes ?) et une bête noire.

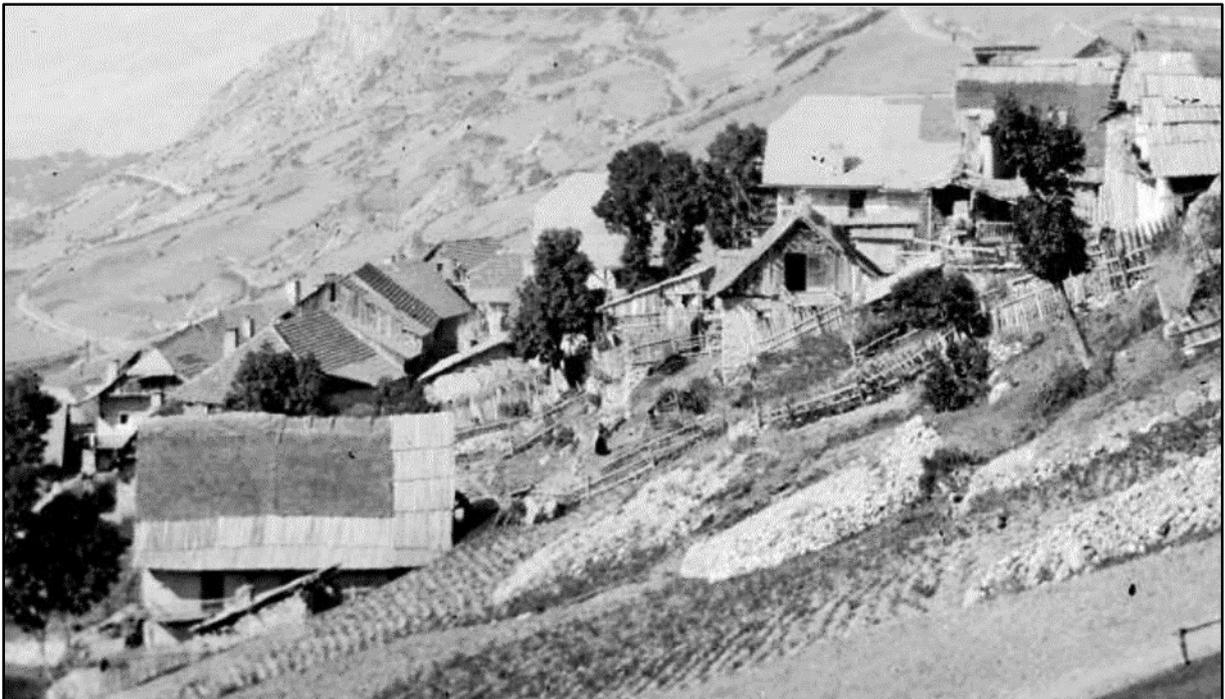
Zoomons.

Image 28 : le haut de Sainte-Catherine



A droite devant la grande maison au toit de chaume deux personnes regardent le photographe. Il y en a une autre sous l'auvent de celle en ardoise. Importance des jardins indissociables des habitations. Pommes de terre ?

Image 29 : le bas de Sainte-Catherine



C'est la suite du zoom précédent. Deux femmes en deux endroits différents. La pente et les jardins.

Image 30 : le Château



Zoom depuis Sainte-Catherine. Le rocher sur lequel était fiché le château, un col plat et le village qui y figure avec son rude chemin d'accès.

Image 31 : la Salce vers 1900



Quelques maisons composant le hameau de la Salce ou ce qu'il en reste. L'immensité des champs et prairies et dans le quart en haut et à gauche, la forêt plantée par l'administration.

Zooms.

Image 32 : les boisements



La crête de Vars et la distinction très nette entre la forêt plantée et la partie restée en prairies.

Image 33 : une partie de la Salce vers 1900



Contraste entre l'habitat en sale état et un espace toujours bien entretenu et productif.

Image 34 : à la Salce vers 1900



La carcasse d'une maison. Cela sent la fin d'un hameau et d'une époque.

Derrière, la forêt, la draye des vaches conduisant vers les alpages et une zone d'érosion. Zoom.

Image 35 : la draye derrière la Salce



Le large chemin des vaches emprunté pour monter aux alpages du Vallon avec la pyramide du Châtelret, témoignage de l'importance de l'élevage.

Image 36 : à la Salce vers 1900



Sur le terrain. Deux hommes posent. Confirmation que les maisons ne sont plus toutes entretenues, certaines sont réduites à l'état de structures vides. C'est en aval de celles-ci, dans le Chagnon, que vont être menées les opérations de correction à partir de 1901.

Image 37 : une maison à la Salce



Maisons en deux parties avec un auvent regardant la vallée, les ouvertures sont au sud. Toits en bardeau avec un reste de chaume. Les deux mêmes personnages et un chien comme précédemment. Est-ce ici le camp de base pour les travaux ?

Image 38 : la même maison



Pourquoi cette habitation photographiée à plusieurs reprises ? Et qui est ce bellâtre avec son chien miniature de compagnie ?

On l'aura reconnu, c'est Civalero, l'entrepreneur qui percera quelques années après le tunnel de Panacelle, et qui est donc déjà l'entrepreneur des travaux du Chagnon.

Image 39 : monsieur Civalero



Son petit chien et son beau pull.

Passons maintenant aux vues des travaux et des travailleurs.